

## Articles



Yvan Jeanneret, Professeur aux Universités de Genève et de Neuchâtel, avocat

## Le défenseur et l'autorité pénale: confiance ou méfiance?

### Table des matières:

- I. Introduction
- II. La position du défenseur
- III. Le défenseur et le prévenu: le droit de rester dans une bulle
- IV. Le défenseur et le dossier: confiance et paternalisme
- V. Le défenseur et son agenda: le droit de ne pas avoir le don d'ubiquité
- VI. Conclusion

### I. Introduction

Le droit du prévenu à l'assistance d'un défenseur constitue l'une des garanties cardinales du procès équitable, consacrée au plus haut niveau par les art. 6 § 3 let. c CEDH<sup>1</sup>, 14 ch. 3 let. d Pacte ONU II<sup>2</sup> et 32 al. 2 Cst. et concrétisés dans la loi formelle aux art. 127 al. 1 [127 al. 1](#) et [129 al. 1](#) CPP<sup>3</sup>. En principe<sup>4</sup>, le rôle de défenseur est réservé à un avocat,...

**Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.**

S'abonner →

Acheter →

 Login